



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

### CCAS

2, rue Saint Martin  
35 530 Servon sur Vilaine  
Tél. 02 99 04 24 48

Courriel  
population@ville-servonsurvilaine.fr

### NOMBRE D'ADMINISTRATEURS

|                     |    |
|---------------------|----|
| En exercice         | 15 |
| Présents            | 15 |
| Absents représentés | 0  |
| Absents excusés     | 0  |
| Absents             | 0  |

L'an deux mil-vingt-six, le dix-huit mai à dix-huit heures trente, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Servon-sur-Vilaine se sont réunis à la Mairie, lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Melaine MORIN, Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux administrateurs le douze mai deux-mil-vingt-six.

**Présents :** Melaine MORIN, Maire et Président du CCAS, Sophie RANDUINEAU-PIROT, Adjointe aux Solidarités, à l'action sociale et la petite enfance, Dominique MARCHAND, Adjoint au Développement du Territoire, à la vie économique et à l'agriculture, Lara BAKHOS, Adjointe à l'enfance, à la jeunesse, à l'éducation, à la famille et aux RH, Claire LE GAL, Conseillère Municipale Déléguée à la prévention santé et à la petite enfance, Frédéric FLAGEUL, Conseiller Municipal, Anne-Laure NAVATTE, Conseillère Municipale, Audrey HOUSSIN, Conseillère Municipale, Christine MASSOT, Membre nommée, représentante ADMR, Christine MARCHAND, Membre nommée, représentante MSA, Bernadette LANDAIS, Membre nommée, représentante Secours Catholique-Caritas France, Véronique LARDEUX, Membre nommée, représentante Action Kiethon, Joëlle LE MANAC'H, Membre nommée, représentante Club du Temps Libre, Véronique CHESNEAU, Membre nommée, personne qualifiée, Anne-Marie COLLIN, Membre nommée, personne qualifiée

**Absent représenté :** --

**Absent excusé :** --

**Assistant également à la séance :** Mme Audrey VIEL, Responsable CCAS.

| Vote | Pour | Contre | Abstention | Non Participé |
|------|------|--------|------------|---------------|
|      | 15   | 0      | 0          | 0             |

### 2026.7 – ELECTION DE LA VICE-PRESIDENCE DU CCAS

Vu l'article R.123-27 du Code de l'Action Sociale et des Familles ;

Vu l'article L.123-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles disposant que *"dès qu'il est constitué, le Conseil d'Administration élit en son sein un Vice-Président. Il élit également un vice-président délégué, chargé des mêmes fonctions en cas d'empêchement du vice-président."*

Considérant que Monsieur le Président du CCAS a invité les membres présents du Conseil d'Administration à faire acte de candidature ;



Envoyé en préfecture le 25/06/2026

Reçu en préfecture le 25/06/2026

Publié le 10/07/26

ID : 035-263503682-20260518-D7\_DELIB\_2026\_7-DE

Considérant que **Mme Sophie RANDUINEAU-PIROT** s'est portée candidate à la fonction de Vice-Présidente du CCAS ;

Conformément à l'article R.123-18 du Code de l'Action Sociale et des Familles, il est procédé à la désignation de la Vice-Présidence à bulletins secrets.

**Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré décide :**

- **Mme Sophie RANDUINEAU-PIROT :**

- Pour : [15] voix
- Contre : [0] voix
- Blancs : [0]

**Article 1<sup>er</sup> :**

Est élue Vice-Présidente du Conseil d'Administration du CCAS, **Mme Sophie RANDUINEAU-PIROT**.

**Article 2 :** La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

**Article 3 :** Le Président du CCAS est chargé de l'exécution de la présente décision.

Acte rendu exécutoire  
Après envoi en Préfecture  
Le : 25/06/2026  
Et publication ou notification  
Du : 10/07/2026

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits  
Le Maire, Président du CCAS



Pour expédition conforme,  
Le Président, Melaine MORIN

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Au registre suivent les signatures

